

## “On s’est radicalisés en librairie”. De la littérature sur la radicalité à la radicalité en littérature

“[...] le point crucial de savoir si, oui ou non, nous devons nous adresser aux autorités, avait déjà été résolu : c’était non. Le cadre (l’adresse rituelle aux autorités) l’emporte toujours sur son contenu – cela, j’en faisais depuis trente ans l’expérience dans l’Éducation nationale, où les choses ne changeraient un jour que si, et seulement si, on changeait le système des salles, les chaises, les tables, la colle des papiers peints qui puait et surtout l’emploi du temps, le rythme dominant, ses divisions, ses sons, ce qu’ils organisaient pour chacun d’implicite”

Nathalie Quintane, *Un œil en moins*, P.O.L, 2018, p. 57-58.

- 1 Depuis une dizaine d’année, les termes *radical*, *radicalités*, *radicalisation* ou encore *radicalisme* semblent connaître des usages aussi nombreux qu’accueillants, puisqu’ils permettent tout à la fois de signifier la recrudescence du terrorisme en Europe (islamiste, mais aussi d’extrême-droite), de décrire les évolutions d’un certain répertoire d’actions contestataires (des ZAD aux *black blocs*) ou encore de qualifier les poussées électorales de certaines forces politiques considérées comme populistes<sup>1</sup>. Le terme *radical* et ses dérivés fait l’objet d’emplois tellement récurrents, vagues et, dans certains cas, honteux (on se rappelle le formulaire de signalement de la “radicalisation” diffusé au sein de l’Université de Cergy<sup>2</sup>), qu’il a également intégré le répertoire de celles et ceux qu’il sert usuellement à discréditer : ainsi peut-on comprendre l’ironique slogan “On s’est radicalisés sur internet”, tagué lors du mouvement français contre la loi Travail, que nous détournons à notre tour dans ce titre<sup>3</sup>.
- 2 À cette inflation du vocabulaire de la radicalité participe également un traitement théorique plus directement arrimé à des questions politiques et institutionnelles. C’est à partir de ce terrain qu’il nous paraît le plus intéressant d’interroger la valence littéraire de la notion de radicalité, en congédiant, disons-le d’emblée, une acception trop vaste de celle-ci qui nous aurait conduits à des traitements que nous considérons au mieux comme trop thématiques, au pire comme responsables d’une édulcoration de la portée politique des études littéraires. L’ambition de ce numéro de *Fixxion* est bien de soutenir un raisonnement sur la radicalité en littérature qui se préserve de certains amalgames (entre “radicalité” et “violence”, “terrorisme” ou “extrémismes”, par exemple) ; les articles qu’on va lire proposent en effet plusieurs lectures, tantôt monographiques tantôt transversales, d’œuvres ou de tendances récentes qui ont fait de la radicalité le prisme par lequel il est possible de repenser voire de redéfinir l’articulation de la littérature à la politique, à son langage et à ses normes. C’est cette exigence, initiale et définitoire, que rencontrent peu ou prou, à travers la forme ou les enjeux des œuvres convoquées, les contributions ci-après ; elle implique que nous posions en ouverture quelques jalons notamment à partir des évolutions récentes des théorisations de la démocratie.

### “Un coup d’avance”

- 3 Prendre appui sur les théories de la démocratie, c’est repartir d’une opposition matricielle

observable à l’intérieur même de la gauche politique, qui place d’un côté les partisans d’une démocratie libérale et de l’autre, ceux qui en appellent à une conception plus “radicale” et somme toute plus conflictuelle du système démocratique.

- 4 Saul Alinsky, militant et théoricien étasunien de l’auto-organisation des opprimés, fait partie de ces derniers. L’éducation politique d’Alinsky s’est faite dans les quartiers les plus pauvres et les plus ghettoïsés du Chicago des années 1930. Dès 1939, Alinsky y fonde le *Back of the Yards Neighborhood Council* (BYNC), sorte de syndicat urbain visant l’action coordonnée et la prise de décision des habitants du quartier éponyme de l’Est de Chicago, popularisé par le roman d’Upton Sinclair, *The Jungle*<sup>4</sup>. Dans ses principaux ouvrages – à savoir *Reveille for Radicals* (1946) et *Rules for Radicals* (1971)<sup>5</sup> – Alinsky se décrit expressément comme un “radical”, ce qui, dans le chef de ce dernier, recoupe la ligne de fracture que nous avons esquissée entre “libéral” et “radical”. En bon “radical”, Alinsky met en effet à distance celles et ceux qui réduisent la politique à la recherche de consensus par des voies institutionnelles et en apparence pacifiantes<sup>6</sup>, comme il l’expliquait encore dans un entretien accordé à la revue *Playboy* à la toute fin de sa vie :

Les gens n’accèdent pas à la liberté, à l’égalité ou à la dignité par charité, ils doivent se battre pour ça, presser l’establishment pour l’obtenir. Le cliché progressiste sur la réconciliation des forces en opposition n’est qu’une foutaise [...] C’est l’erreur fatale qu’ont commise les progressistes blancs : croire que l’altruisme conduirait au changement social. C’est illusoire. On ne peut rien négocier tant qu’on n’a pas le pouvoir d’imposer la négociation.<sup>7</sup>

- 5 Cette méfiance à l’égard du consensualisme progressiste était au cœur des actions *imaginées*<sup>8</sup> par Alinsky : occuper et bloquer toutes les toilettes d’un aéroport qui fait la fierté d’un élu local, saturer les services de conseil et d’après-vente d’une chaîne de magasin afin que celle-ci révise sa politique d’embauche, faire pression sur une usine en sabotant à coup de flatulences l’un des concerts philharmoniques qu’elle sponsorise, etc. Pour forcer l’adversaire à négocier, Alinsky préconise d’avoir toujours un coup d’avance et d’être créatif dans ses modalités d’interpellation : “Si vous ne renouvelez pas constamment votre stratégie, vos adversaires risquent aussi de finir par savoir à quoi s’attendre et comment vous neutraliser”<sup>9</sup>. Cette méfiance explique la désapprobation avec laquelle Alinsky regardait, à la fin des années 1960, le parcours politique de celle qui lui avait consacré un mémoire de fin d’études et qui portait encore le nom d’Hillary Rodham. La future Hillary Clinton s’engageait alors dans le parti démocrate, là où Alinsky plaidait pour une transformation du système de l’extérieur et en dehors des canaux légitimes. Résumant ce débat, Daniel Zamora et Nick Görtz – auteurs d’un dossier consacré à Alinsky dans *La revue des livres* et préfaciers de l’essai traduit sous le titre *Être radical. Manuel pragmatique pour radicaux réalistes* (2012) – ajoutaient : “La jeune Hillary Rodham ne faisait, pour Alinsky, que reproduire l’idéologie des élites qui prient les dépossédés de s’exprimer uniquement via les formes légales et institutionnelles de la politique”<sup>10</sup>.
- 6 Ainsi synthétisé, le radicalisme de Saul Alinsky illustre une valorisation du conflit et une réflexivité sur les formes de l’expression politique qu’on retrouve dans les théories qui s’attacheront, à partir des années 1980, à conceptualiser la notion de “démocratie radicale”, dans des optiques diverses, sinon adverses : de Cornelius Castoriadis<sup>11</sup> à Miguel Abensour<sup>12</sup> en passant par Jacques Rancière<sup>13</sup>, Claude Lefort<sup>14</sup> ou encore Chantal Mouffe<sup>15</sup>. Dans ces perspectives, l’adjectif “radical” est toutefois rarement défini

isolément, et signifie dans certains cas un retour à la racine historique de la démocratie (athénienne et directe) ; dans d’autres, une radicalisation de la logique démocratique (plus participative et plus conflictuelle). Si l’on s’efforce toutefois, comme l’ont fait la plupart des contributeurs du récent numéro de *Raisons politiques*<sup>16</sup> consacré à la question, de penser les traits communs et les divergences au sein des conceptualisations de la démocratie radicale, on peut considérer au minimum qu’il s’agit d’un signifiant fonctionnant par opposition à une conception conventionnelle de la démocratie.

- 7 Dans son introduction à *Pragmatisme et démocratie radicale*, Alice Le Goff rappelle d’ailleurs opportunément la temporalité dans laquelle ont émergé les théorisations de la démocratie radicale, à savoir celle des années 1980, et souligne que leur développement visait à donner le change au paradigme délibératif de la démocratie qui commence à dominer à la même époque (cf. les travaux de Jon Elster, Joshua Cohen, Bernard Manin<sup>17</sup>, etc.). Selon ce paradigme délibératif, qui va puiser aux sources d’un certain libéralisme politique (chez John Rawls et Jürgen Habermas, notamment), le fondement de la légitimité démocratique est la délibération publique entre des citoyens jugés comme égaux. Ainsi, une bonne décision ne se contenterait pas d’agrèger les points de vue des citoyens<sup>18</sup>, mais résulterait d’une discussion rationnellement argumentée. Par rapport à ce modèle, les penseuses et penseurs de la démocratie radicale font un pas supplémentaire, en mettant en évidence, selon des modalités diverses, les rapports de force inhérents à toute discussion. Comme le résume Le Goff :

Les théories de la démocratie radicale sont hétérogènes mais partagent des axes communs : elles interrogent l’autonomie ou la spécificité du politique ; elles défendent une démocratie agonistique contre un libéralisme perçu comme consensualiste ; elles défendent une conception plurielle et dynamique des identités ; elles développent un discours critique sur les processus d’institutionnalisation soupçonnés de *trahir* les dynamiques démocratiques.<sup>19</sup>

- 8 Ceci s’illustre de manière quasi exemplaire chez Chantal Mouffe, qui fustige certains penseurs libéraux pour leur manière d’envisager les institutions de manière neutre, et *a fortiori* dépolitisée<sup>20</sup>. Contre ceux-ci, Mouffe fait valoir que l’État démocratique et ses instances de représentation ne sont pas les produits d’une “rationalité purement délibérative”<sup>21</sup>, mais qu’ils sont le résultat d’actes de pouvoir (la République émane de la Révolution française, par exemple) et qu’ils demeurent à tout moment traversés par des dynamiques agonistiques.
- 9 Le cas de Mouffe est particulier, en ce sens que la philosophe n’en reste pas moins attachée à la démocratie représentative (État-providence, séparation des pouvoirs, système parlementaire, pluralisme des partis, etc.) qu’elle veut moins voir remise en cause que rappelée à ses origines et à son fonctionnement par essence conflictuels. Si nous plaçons la radicalité du côté de celles et ceux qui suspectent que toute forme de dialogue ou de représentation institutionnellement médiée requiert une adhésion au jeu de langage des dominants (qu’elle soit minimale, invisible ou extorquée), admettons également que cette prémisse permet d’envisager des stratégies diverses : depuis le dévoilement de l’aspect conflictuel de toute institution (comme chez Mouffe) jusqu’au renoncement à emprunter leurs canaux (comme chez Alinsky), en passant par d’éventuels jeux de dés-interlocution.
- 10 Quand, en janvier dernier, les “bons vœux” de Sibyle Veil, PDG de Radio France, sont chahutés par le chœur de Radio France entonnant le “Chant des esclaves” du *Nabucco* de

Verdi, quand certains (salariés montent sur l’estrade pour jouer au frisbee tandis que Veil répète que “les vœux sont un moment d’échange, pas d’affrontement”, on est en effet face à une stratégie que l’on pourrait qualifier de *radicale*, étant donné qu’elle suspend l’invitation initiale de la PDG à s’exprimer selon les modalités qu’elle avait elle-même choisies<sup>22</sup>. Nicolas Vieillescazes a d’ailleurs décrit cet épisode comme celui d’une suspension de la contrainte exercée par la parole du pouvoir grâce à un jeu de montage par lequel les grévistes signifient qu’ils n’appartiennent pas (ou refusent de jouer) dans le même plan que celui de leur direction :

L’autorité [de Sibyle Veil] est désinvestie de sa fonction hiérarchique. On ne l’écoute pas poliment, on ne lui répond pas, on ne prête pas attention à elle [...] Pour fonctionner, le performatif doit s’appuyer sur une configuration sociale précise. Non pas seulement sur une codification juridique, mais aussi sur une croyance et un consentement à ce code, fût-il obtenu de force. Il s’évanouit quand un des acteurs cesse de reconnaître la relation.<sup>23</sup>

- 11 Ainsi silhouettée à partir d’Alinsky, de Mouffe ou encore de Vieillescazes, la notion de radicalité nous laisse envisager un large empan de pratiques contestataires, mais elle nous donne aussi, en réalité, matière à interroger les conditions qui feraient son efficacité et sa pertinence pour les études littéraires.

### Inquiéter le dicible

- 12 Dire que la radicalité serait la mise en cause des *formes* légitimes de l’expression politique, c’est en effet déplacer le curseur de la radicalité depuis ses acceptions les plus diverses (l’extrême, le violent, le primaire, etc.) vers une signification qui concerne les modalités du langage, de la communication et, potentiellement, de l’écriture littéraire. Pour le dire une première fois : dans le domaine de la littérature, la radicalité peut – c’est en tout cas notre pari – désigner des dispositifs textuels qui s’inquiètent de ce qui est dicible ou non dans le langage des normes, ou qui à tout le moins ne se contentent pas de considérer qu’il suffirait d’énoncer une proposition politique pour faire un livre immédiatement politique.
- 13 Dans l’appel à contributions du présent numéro, c’est bien cette conception de la radicalité que nous avons tenté d’approcher à partir de ce que Jean-François Lyotard conceptualisait comme “le litige” et “le différend”. On se rappelle en effet que dans *Le différend* (1983), Lyotard distinguait, à partir de concepts juridiques, deux types de réclamation ou de contestation : le litige qualifie la situation où un plaignant tente d’amener un juge à constater un dommage et à le réparer – c’est-à-dire à rétablir un équilibre grâce aux normes en vigueur –, tandis que le différend marque des cas où le langage des lois lui-même est inapte à rendre compte de l’injustice, de sorte qu’une recherche d’idiome est requise. Pour Lyotard, le rôle de la littérature était de prendre en charge les situations de différends, et donc de chercher les formes capables d’exprimer la conflictualité sans les soumettre à des critères de recevabilité déjà établis<sup>24</sup>.
- 14 C’est ce pan de la production littéraire contemporaine que nous entendons ici éclairer par le vocable *radical*, en tirant parti de sa valeur oppositionnelle. Loin de désigner un mouvement, une école ou encore une quelconque avant-garde (dont on peinerait à trouver les traces dans le champ littéraire contemporain<sup>25</sup>), la littérature qualifiée ici de *radicale* met à distance, suivant des modalités hétérogènes, ce que nous nommerons “le

régime parlementaire de la littérature”<sup>26</sup>. Consciente que toute forme d’expression politique est toujours déjà soumise à une grammaire distribuant ce qui peut être perçu ou non comme tel, cette littérature se distingue en effet par sa lucidité quant à la force voire à la violence qu’elle exerce sur les réalités qu’elle entend *représenter*. Transposant à sa manière l’axe politique radical/libéral sur le terrain de la littérature, cette production se méfie de sa propre “croyance aux thèmes”<sup>27</sup> et s’inquiète qu’une mimésis littéraire attachée à *donner à voir* ou à *mettre en récit* certaines situations agisse, *in fine*, comme un cadrage normé voire policier.

- 15 À l’inverse d’une littérature *parlementaire* qui réduit son travail politique à montrer les stigmates de la domination ou à *donner la voix aux sans-voix*, une littérature dite *radicale* se veut plus circonspecte : est-il si évident que la littérature puisse aujourd’hui mettre en circulation des représentations partageables ? N’est-il pas possible de penser que la littérature, au lieu d’améliorer les courroies de représentation du social à lui-même, puisse constituer un autre espace de contestation ? Ou encore que la littérature ait toujours à lutter contre sa propre existence sociale, qui la place par nécessité du côté de la domination ?
- 16 Envisageons ces enjeux à partir d’un texte qui les illustre et les travaille de manière exemplaire : *La guerre des pauvres*, opuscule publié par Éric Vuillard en janvier 2019 et dont ce dernier avait hâté la publication en plein mouvement des Gilets jaunes<sup>28</sup>. Les effets d’écho entre le roman et l’actualité sociale et politique française peuvent passer pour évidents, puisque Vuillard s’y penche sur ce qui a aussi été nommé le “soulèvement de l’homme ordinaire”, à savoir, au XVI<sup>e</sup> siècle, une révolte de milliers de paysans dans le Sud de l’Allemagne, excédés par les dérives du système seigneurial et par la corruption de l’Église. Au-delà de ces seules résonances thématiques, on peut considérer (c’est notre hypothèse) que *La guerre des pauvres* se saisit également des enjeux qui étaient au cœur de la mobilisation des Gilets jaunes et qui touchent à la normativité implicite des formes de contestation politique.
- 17 L’une des thèses à notre avis les plus intéressantes du livre de Laurent Jeanpierre, intitulé *In Girum*<sup>29</sup> et consacré aux Gilets Jaunes, pose en effet que ce mouvement, avec son hétérogénéité, ses incohérences apparentes et ses acteurs souvent éloignés des formes de politisation traditionnelle, a mis en crise une certaine grammaire de la contestation politique – ce qui a amené les organes professionnels de représentation à vouloir réduire cette demande sociale à une liste de revendications claires, réduction parfaitement illustrée par le lancement du “grand débat national”, dont on rappellera qu’il a été lancé au moment même où étaient démontées les installations sur les ronds-points (où circulait pourtant bien une parole). Or, le roman de Vuillard peut précisément être lu en regard de cette morphologie du mouvement, puisqu’il ne cesse de souligner, par le prisme du destin de Thomas Müntzer<sup>30</sup>, combien la communication rationnelle, adossée à la maîtrise de l’écriture et de la lecture, est un enjeu de lutte, et non un idéal pacifiant qui transformerait tous les rapports de force en dialogues argumentés.
- 18 Partie prenante de cette “Aufklärung des burettes” (*GDP* : 12) qu’est la Réforme, Thomas Müntzer est en effet d’abord de ceux qui, par opposition à la corruption et à la cupidité de l’Église et par contact avec les travailleurs pauvres auprès desquels il prêche, adopte une sorte de “rationalisme de fous furieux” (*GDP* : 12), nourri de lectures d’Erasmus et de Nicolas

de Cues, convaincu que la parole de Dieu est écrite noire sur blanc dans les textes et doit être rendue accessible à la lecture et à la critique de tous. Mais loin de se plier à une sorte de progressisme qui voudrait que la diffusion d’écrits et de polémiques articulées soit une conquête de l’histoire humaine, tout le roman de Vuillard tend à enraciner cet impératif de rationalité dans des rapports de force potentiellement réversibles : en effet, Müntzer prend bien vite conscience et des angles morts du progressisme de Luther (jugé trop éloigné de la condition des pauvres et des illettrés) et de l’inflexibilité des princes qui voudraient lui empêcher de prêcher en allemand. Progressivement, Müntzer *change donc de ton* : il récuse son rationalisme (*GDP* : 34), devient de plus en plus violent, envoie des lettres injurieuses aux seigneurs locaux et apprend à se méfier des négociations. “Fini le ton douceâtre, fini les courbettes” (*GDP* : 38) : si le Müntzer de Vuillard incarne une figure de fanatique, il illustre avant tout un dégoût grandissant pour les conventions sclérosées (et à bien des égards truquées) qui régissent tout dialogue avec les puissants.

- 19 La fin du récit est de ce point de vue éloquente : alors que les troupes de différents princes sont massées autour de Müntzer et de son bataillon bigarré (misérables, fous, ouvriers des villes, paysans, etc.), Vuillard raconte les négociations qu’on fait traîner volontairement pour “sape[r] le moral de ceux qui n’ont pas l’habitude de la guerre” (*GDP* : 54) en trompant le crédit qu’accordent les subalternes à la parole des puissants :

D’autant que, depuis le début de leur existence, on les a habitués à tant de respect, tant de crainte, qu’ils sont tout prêts à croire encore un instant à la parole des princes. On préfère toujours croire à la parole du père. Notre désir s’ordonne à son registre. (*GDP* : 54)

- 20 En filigrane de ce commentaire qu’appuieraient à n’en pas douter les analyses de Bourdieu<sup>31</sup>, on peut entendre une double condamnation : celle, d’abord, de l’hypocrisie du dialogue et des négociations orchestrées par les puissants ; celle, ensuite, d’une écriture qui s’ordonnerait malgré elle et sans sourciller au registre des dominants.

- 21 Cette deuxième sentence, plus proprement liée à des enjeux littéraires, s’articule directement à la dimension métatextuelle de *La guerre des pauvres*, qui peut être lu comme une réflexion sur la place de l’écrivain dans l’espace public. Tout le roman mobilise en effet des descripteurs littéraires pour faire de Müntzer une figure de lecteur, d’écrivain et d’intellectuel, comme en témoignent les nombreux passages et intertitres qui font référence à la parole de Müntzer – son exigence d’une langue commune à l’église et au peuple, son usage des citations, sa correspondance prolifique, son style enragé, etc. Ainsi, si l’on accepte de faire du Müntzer-de-Vuillard une figure d’écrivain, force est de constater qu’il s’agit d’un écrivain qui affronte cet enjeu : celui de trouver un registre de langue qui serve efficacement ses idées tout en se soustrayant progressivement à la langue dominante de ceux qu’il accuse.

- 22 Dans l’apparente distance qu’il s’est négociée à l’égard du mouvement des Gilets jaunes, c’est peut-être cette recherche qui s’atteste chez Vuillard, rusant pour n’endosser ni la posture de l’artiste détaché des conflits agitant la mêlée, ni celle de l’auteur persuadé que son aide providentielle permettra une meilleure compréhension du mouvement social<sup>32</sup>. S’il y a une radicalité dans *La guerre des pauvres*, celle-ci tient donc moins à son caractère *underground* (doit-on rappeler que Vuillard a été “goncourisé” en 2017 ?) ou à ses thématiques (le fanatisme religieux, le soulèvement du peuple, l’appel au massacre des princes) qu’à la réflexivité dont le texte fait preuve quant aux enjeux normatifs de toute

représentation et de toute adresse, qu’elle ait lieu dans un hémicycle ou dans un livre.

✓

- 23 Le cas Vuillard n’indique cependant pas que la réflexivité soit la seule voie de la radicalité ; comme on le constatera par la suite, les stratégies sont multiples et variées, qui visent à inquiéter la représentation littéraire dans ses prétendues vertus démocratiques. Certains textes littéraires peuvent se faire les chambres d’échos d’autres mises en crise d’un *parlementarisme* de l’expression : soit qu’ils minent l’évidence qui voudrait que toute dénonciation ou toute contestation s’articule à un système de valeurs lisible (travail de sappe analysé par Stéphane Ledien dans certains romans noirs), soit encore qu’ils interrogent le bien-fondé de toute demande de récit ou de témoignage (dont Alice Laumier montre, à partir d’*Okosténie* de Nicole Caligaris, qu’elle peut relever de velléités de contrôle et de domestication).
- 24 Dans la plupart des cas, cependant, la radicalité est une affaire de *forme* et de *fonctionnement*, avéré ou supposé, des œuvres – ce que résume à sa manière Sophie Divry dans l’entretien accordé à Michèle Bacholle, opposant la recherche formelle à une “littérature en costume”.
- 25 Par leur mode de production, certains textes littéraires compliquent ainsi leur inscription dans un espace public partagé : c’est le cas des écrits de la ZAD qui adoptent des stratégies de publication hétérogènes en fonction des publics, amis ou ennemis, auxquels ils s’adressent (voir les analyses de Mathilde Roussigné), c’est le cas, également d’œuvres à la lisière de la poésie et de l’art contemporain, dont les modalités de lecture requièrent un travail de recomposition voire de participation très éloigné d’une quelconque passivité réceptive (voir l’article d’Éric Lynch, consacré aux collaborations entre Thomas Hirschorn et Manuel Joseph).
- 26 Contre tout représentationnalisme naïf, la littérature radicale est aussi celle qui fomenté des stratégies d’action-par-l’écrit : jouant du débordement et du désordre contre toute forme de hiérarchie (comme dans la poétique d’Antoine Boute, que Corentin Lahouste qualifie d’anarchique) ou cherchant à se greffer sur les systèmes symboliques dominants pour mieux les saboter (comme le font, selon Nathalie Wourm, les textes de Nathalie Quintane, de Christophe Hanna ou de Jean-Marie Gleize, tous marqués par un imaginaire pougetien de l’“action directe” ; comme le font aussi, à n’en pas douter, les écritures hacktivistes étudiées par Aurélien Maignant).
- 27 Ces stratégies visent parfois moins à virusser les jeux de langage dominants qu’à les faire tourner à vide pour en révéler l’inanité. C’est ce qui se joue dans des textes visant à dénaturer les langages financiers, politiques et policiers (par exemple dans les livres de Frédéric Lordon ou de Noémi Lefebvre, que Julien Jeusette replace dans le sillage des travaux de Klemperer), c’est également ce qui semble à l’œuvre dans un roman comme *Ida ou le délire*, puisque Bessette y ventriloque le parler des maîtres face à l’absence et au mutisme d’une servante qui par nécessité leur échappe (voir la relecture qu’en fait ici Hélène Sirven). D’autres pratiques d’écriture vont plus loin encore dans la déconstruction du représentationnalisme, en renégociant l’antériorité supposée du réel au langage : partant de là, elles cherchent moins à remotiver la possibilité d’une action par l’écrit qu’à

faire valoir que tout écrit est d'ores et déjà une opération permettant des usages (voir l'article de Philippe Charron).

- 28 Contre la limpidité des romans qui cherchent à *donner à voir*, la littérature qualifiée ici de *radicale* met à mal cette gestualité de la représentation, suivant des stratégies multiples et d'efficacité variable. Assembler ces démarches pour leur valeur oppositionnelle dans un même numéro de revue ne signifie néanmoins pas qu'elles ne puissent être discriminées. La radicalité en littérature relève aussi de ce qu'elle est en algèbre : à nous d'extraire la racine de degré  $n$  de la quantité qui se trouve sous la barre horizontale du signe...

Justine Huppe

Université de Namur et Université de Liège

- 29 *Post-scriptum*. Dans cet ensemble de textes, une carte blanche, signée par Christophe Hanna et Nancy Murzilli, avait trouvé légitimement sa place. Sous formes d'anecdotes, adossées à des photos, commentaires et remarques laissant entrevoir la forme d'un travail en cours et d'un dialogue entre les auteurs, ce texte revenait sur l'"Agence de notation"<sup>33</sup>, un projet de recherche-création lancé par Hanna et Murzilli en 2019. L'action de ce dispositif consiste à investir des espaces où l'évaluation ne s'est pas encore routinisée sous forme d'expertises (des institutions culturelles, des bibliothèques, des festivals de littérature, par exemple), afin de les soumettre à l'évaluation de jurys "sauvages", composés pour l'occasion, et les jugeant sur des aspects qu'on n'évalue pas d'ordinaire (la convivialité d'un vernissage, l'intelligence critique d'un public, la consistance des propos d'un jury de prix littéraire, etc.). Parce que ces performances révèlent ironiquement le caractère arbitraire de la rationalité évaluative, parce qu'elles donnent à réfléchir sur la production des savoirs et la représentativité des collègues d'experts qui gouvernent souvent nos vies, parce que, enfin, ces actions poétiques laissent entrevoir dans leur forme les contraintes qui les ont rendues possibles, ce texte aurait dû figurer dans ce numéro. Nous regrettons que cette carte blanche ait été refusée par la direction de la revue pour des raisons de format, d'agenda et de procédure. Ce refus a toutefois le mérite de nous inspirer ceci : puisqu'en politique, en littérature comme en sciences perdurent des attachements (paradoxaux, intransigeants et parfois aveugles) à certaines "bonnes manières de faire", la radicalité et les sursauts de lucidité auxquels elle nous invite devraient encore avoir de beaux jours devant eux.

Justine Huppe, Jean-Pierre Bertrand, Frédéric Claisse

#### NOTES

- <sup>1</sup> Nous empruntons expressément ces éléments de mise en place à Manuel Cervera-Marzal dans "Une *démocratie radicale* pas si radicale ? Chantal Mouffe et la critique immanente du libéralisme", dans *Démocratie radicale : retours critiques*, Martin Deleixhe, Florence Delmotte (dirs), *Raisons politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, n° 75, mars 2019, url : <<https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2019-3-page-13.htm>>.



- <sup>2</sup> Sur ce sujet, voir notamment Frantz Durupt, “Barbe, djellaba, halal... À la Fac de Cergy, un formulaire pour dénoncer les Musulmans”, *Libération*, 14 octobre 2019, url : <[https://www.liberation.fr/france/2019/10/14/barbe-djellaba-halal-a-la-fac-de-cergy-un-formulaire-pour-denoncer-les-musulmans\\_1757569](https://www.liberation.fr/france/2019/10/14/barbe-djellaba-halal-a-la-fac-de-cergy-un-formulaire-pour-denoncer-les-musulmans_1757569)>.
- <sup>3</sup> Une photographie de ce graffiti est reprise dans le petit florilège élaboré par le site *lundimatin* : voir <<https://lundi.am/Vandalisme-epigraphie>>.
- <sup>4</sup> Upton Sinclair, *La jungle*, traduit de l’anglais par Anne Jayez et Gérard Dallez, Paris, Le Livre de Poche, 2011 [1<sup>re</sup> trad. fr. 1905, 1<sup>re</sup> éd. en langue originale, 1905-1906].
- <sup>5</sup> Saul Alinsky, *Radicaux, réveillez-vous !*, Lyon, Le Passager clandestin, 2017 [*Reveille for Radicals*, 1946] ; *Être radical. Manuel pragmatique pour radicaux réalistes*, traduit de l’anglais par Odile Hellier et Jean Gouriou, Bruxelles, Aden, 2012 [*Rules for Radicals*, 1971].
- <sup>6</sup> Parmi celles-ci : le vote et les programmes étatiques de charité, qui nient pour Alinsky les possibilités d’émancipation et d’autonomie des classes populaires.
- <sup>7</sup> Saul Alinsky, *Entretien avec Saul Alinsky. Échanges sur l’organisation communautaire et la radicalité*, préfacé par Yves Citton, Caen, éditions du commun, 2018 [1972], p. 96.
- <sup>8</sup> La plupart de ces actions n’ont en effet pas eu lieu, la stratégie d’Alinsky consistant à faire fuiter l’information de sorte que l’action prévue alarme l’ennemi et le force à négocier pour l’éviter.
- <sup>9</sup> *Ibid.*, p. 101.
- <sup>10</sup> Daniel Zamora et Nick Görtz, “Être radical. Réflexions *made in USA* pour radicaux pragmatiques”, *La Revue des Livres*, n° 5, mai-juin 2012, p. 5.
- <sup>11</sup> Cornelius Castoriadis, *L’institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1999.
- <sup>12</sup> Miguel Abensour, *La démocratie contre l’État : Marx et le moment machiavélien*, Paris, Le Félin, 2004.
- <sup>13</sup> Jacques Rancière, *La méésentente. Politique et égalité*, Paris, Galilée, 1995 ; *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, 2004, <Folio>.
- <sup>14</sup> Claude Lefort, *L’invention de la démocratie : les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard, 1981 ; *Essais sur le politique : XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 2001.
- <sup>15</sup> Ernesto Laclau et Chantal Mouffe, *Hegemony and Socialist Strategy : Towards a Radical Democratic Politics*, Londres, Verso, 1985 ; Chantal Mouffe, *Le politique et ses enjeux*, Paris, La Découverte, 1994 ; *Dimensions of Radical Democracy : Pluralism, Citizenship, Community*, Londres, Verso, 1992.
- <sup>16</sup> *Démocratie radicale : retours critiques*, Martin Deleixhe, Florence Delmotte (dirs), *Raisons politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, n° 75, mars 2019,
- <sup>17</sup> Pour une histoire de ce tournant délibératif, se reporter à l’introduction de Charles Girard, Alice Le Goff (éd.), *La démocratie délibérative. Anthologie de textes fondamentaux*, Paris, Hermann, 2010.
- <sup>18</sup> Ce modèle, qu’Alice Le Goff qualifie d’“agrégatif” puisqu’il appréhende la démocratie comme “une méthode de sélection des gouvernants par la composition des intérêts individuels” dominait le paysage intellectuel jusque dans les années 1960-1970. Voir Alice Le Goff, *Pragmatisme et démocratie radicale*, Paris, CNRS Éditions, 2019, p. 6.
- <sup>19</sup> *Ibid.*, p. 8.
- <sup>20</sup> Chantal Mouffe, *Pour un populisme de gauche*, Paris, Albin Michel, 2018, p. 72-73.
- <sup>21</sup> Chantal Mouffe, *Le politique et ses enjeux*, Paris, La Découverte, 1994, p. 161.
- <sup>22</sup> “Je sais que certains d’entre vous veulent s’exprimer ce matin – ils sont venus nombreux. Je propose que vous le fassiez maintenant, parce que j’ai un certain nombre de choses à vous dire et que je pense que c’est important que le temps d’expression de chacun puisse être respecté [nous transcrivons].” Voir la captation vidéo de ces vœux, organisés au siège de Radio France à Paris le 8 janvier 2020 : <<https://www.youtube.com/watch?v=3Qf38heMuD4>>.
- <sup>23</sup> Nicolas Vieillescazes, “Montage dans le plan”, *Contretemps. Revue de critique communiste*, 23 janvier 2020, url : <<https://www.contretemps.eu/montage-plan/>>.
- <sup>24</sup> “C’est l’enjeu d’une littérature, d’une philosophie, peut-être d’une politique, de témoigner des différends en leur trouvant des idiomes”, voir Jean-François Lyotard, *Le différend*, Paris, Minuit, 1983, p. 30.
- <sup>25</sup> De nombreux historiens de l’art et de la littérature s’entendent à reconnaître la fin des avant-gardes, dès lors qu’on définit celles-ci comme des formes de sociabilité exclusives, assorties d’identités esthétiques sinon fortes, du moins étiquetées comme telles et adossées à une volonté explicite de lutte contre d’autres groupes ou d’autres générations positionnés dans le même champ. Voir Jean-Pierre Bertrand, “Avant-garde” dans *Le dictionnaire du littéraire*, Paul Aron, Denis Saint-Jacques, Alain Viala (dirs), Paris, Presses Universitaires de France, 2002. Voir aussi Laurent Demanze, “(Ré)génération. Rythmer le contemporain”, dans *Du “contemporain” à l’Université. Usages, configurations, enjeux*, Marie-Odile André, Mathilde Barraband (dirs), Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2015, p. 133-140 ; ou encore Mette Tjell, “Sans collectif, que reste-t-il du manifeste ?”, *Itinéraires*, 2018, n° 1, url : <<http://journals.openedition.org/itineraires/4187>>.

<sup>26</sup> Dans le cadre de ce texte introductif, il ne nous paraît pas nécessaire de définir plus amplement ce régime (ceci fera l’objet d’un travail à mener ailleurs et avec d’autres). Contentons-nous toutefois de ces quelques précisions. À l’opposition telle qu’elle est décrite par Le Goff entre l’avènement des théories de la démocratie “délibérative” d’une part et celui de la démocratie “radicale” dans les années 1980 d’autre part, on pourrait ajouter que les conceptions de la démocratie délibérative ont elles-mêmes connu quelques transformations qu’illustrent de manière presque paradigmatique l’histoire de l’École de Francfort et en particulier le passage de relais entre Jürgen Habermas (2<sup>e</sup> génération) et Axel Honneth (3<sup>e</sup> génération). Pour le dire vite, chez Habermas, la délibération publique et rationnelle entre citoyens égaux constitue le fondement de la légitimité démocratique ; chez Honneth, la politique doit en sus aménager les conditions de reconnaissance intersubjective, c’est-à-dire veiller à ce que tout individu puisse être reconnu et se sentir reconnu comme tel (ce qui conditionne, selon lui, l’aptitude de chacun.e à agir et à débattre rationnellement). Dans son introduction à *La critique défaite* (2019), Stathis Kouvelakis a commenté ce passage entre Habermas et Honneth, qui lui semble significatif d’une déradicalisation plus générale du paysage intellectuel contemporain : “La lutte est donc réaction aux *pathologies* qui viennent perturber le socle normatif immanent aux interactions sociales. Ces pathologies sont donc dépassables [...] Avec Honneth, la critique devient une thérapeutique du social : changer le monde revient à le réparer [...] Sur fond de bonne conscience morale s’efface ainsi la dernière trace d’irréductibilité à l’ordre existant qu’incarnait encore, par son formalisme abstrait même, l’idée habermassienne d’une communication sans domination. La domestication de la théorie semble ainsi avoir rejoint son concept.” Voir Stathis Kouvelakis, *La critique défaite*, Paris, La Fabrique, 2019, p. 28.

Dans le sillage de l’importance prise par les travaux d’Axel Honneth (mais aussi, avec lui, de Charles Taylor, de Nancy Fraser, de Seyla Benhabib ou encore, en France, de Guillaume Le Blanc), on peut observer, avec Kouvelakis, que s’est effectivement renforcée l’idée que la démocratie devait non seulement être délibérative, mais aussi et surtout *attentive*. Si l’on s’en tient à ce principe, le pas est aisément franchi de croire que les arts, en ce compris la littérature, pourraient permettre au social de mieux se connaître, de mieux s’appréhender, et donc de mieux remédier aux défauts de reconnaissance qui enraient son bon fonctionnement. Cet imaginaire (qui est aussi une politique de la littérature) est par exemple au fondement du projet “Raconter la vie” de Pierre Rosanvallon et de son livre *Le parlement des invisibles* (Seuil, 2014, rééd. 2020) : la littérature serait la béquille de la représentation politique dont les mécanismes institutionnels défailants attendent d’être palliés, puisqu’elle permettrait d’approcher au mieux les “singularités” et le “grain de la vie”, et donc de prendre en charge l’hétérogénéité des individus socialement invisibles. Si une telle politisation de la littérature peut sembler louable, elle s’appuie sur de nombreux impensés (qui prend en charge ce travail de reconnaissance ? quel rapport de force le rend nécessaire ? quels privilèges rejoue-t-il malgré lui ?), que, par contraste, le pôle d’une littérature “radicale” entend mettre au jour.

<sup>27</sup> Dans *It’s Too Late To Say Littérature* (2010), texte quasi-manifestaire qui interroge précisément les articulations possibles entre la “visée critique” d’une œuvre et ses formes et formats, l’artiste et écrivain Jean-Charles Massera pointait les insuffisances de la question du thème : “La littérature qui ne veut pas penser ses conditions d’énonciation et les limites (le peu de sens — de pertinence) qu’impose l’acharnement à prendre son espace, son cadre et ses caractéristiques prétendument donnés une fois pour toute (a-historiques ?) comme allant de soi, est condamnée à manquer de plus en plus de dimensions constitutives d’un aujourd’hui qu’elle a encore la prétention de vouloir représenter. De fait, nous sommes là face à un phénomène de croyance (le confort de la pensée qui ne veut pas savoir) : Croyance dans les thèmes *éternels* (ou qui ont la vie dure), les standards de la littérature, comme au temps (des) classiques et Renaissants (le mythe de la patte et du style). Des thèmes, des standards prédéfinis par la culture, l’idéologie de la société et des croyances dans lesquelles l’artiste — à la marge d’émancipation finalement bien faible — s’inscrivait. Croyance dans les thèmes donc... D’où les livres *sur*, les livres *qui reviennent avec pudeur et drôlerie sur les douleurs du passé*, d’où cette phrase qui *va enrouler la pulsion sentimentale et naïve à sa façon*, d’où *les motifs qui lui sont chers, l’adolescence, la vieillesse, la guerre, le paradis perdu*, etc. Croyance dans le style donc. D’où *le ton qui rend ce livre admirable*, d’où un récit *d’une noirceur tonique*, d’où son écriture, *vive, drôle, inventive, entraînante, soignée et souvent savante*, d’où, etc. D’où surtout cet attachement à certains énoncés qui confortent la volonté de ne pas savoir.” Voir Jean-Charles Massera, “It’s too late to say littérature (Aujourd’hui recherche formes désespérément)”, *Ah!*, n° 10, 2010, p. 13.

<sup>28</sup> Éric Vuillard, *La guerre des pauvres*, Arles, Actes Sud, 2019. Dorénavant *GDP*.

<sup>29</sup> Voir Laurent Jeanpierre, *In Girum. Les leçons politiques des ronds-points*, Paris, La Découverte, 2019. Quelques citations, pour illustrer la thèse avancée par Jeanpierre : “Tout se passe comme si les gilets jaunes avaient choisi des tactiques et des manières de faire situées aux marges ou en dehors du jeu contestataire le plus classique. Ces pratiques révèlent ou plutôt publicisent de la sorte l’existence de règles plus ou moins explicites de ce jeu, comme le fait de s’accorder avec la préfecture de police sur un parcours de manifestation” (*ibid.*, p. 25). “En réalité, la demande de cohérence idéologique adressée aux gilets jaunes n’est que l’une des modalités du biais intellectualiste qui empêche de saisir les spécificités de l’événement, en particulier la diversité effective des rapports au politique (...)” (*ibid.*, p. 27). “Toute une bataille souveraine a été livrée afin de donner corps à cette demande sociale de revendications claires. Elle venait du gouvernement mais aussi, au fond, de tous les organes professionnels de représentations (y compris la plupart des médias) menacés par le surgissement d’une demande imprévue” (*ibid.*, p. 30).

- 
- <sup>30</sup> Notons qu’outre les analyses que lui ont consacrées certains philosophes ou historiens socialistes à l’instar de Friedrich Engels (*Der deutsche Bauernkrieg*, 1850) ou d’Ernst Bloch (*Thomas Müntzer als Theologe der Revolution*), Thomas Müntzer a connu quelques traitements littéraires plus récents, comme dans *L’œil de Carafa* (2001) signé par Luther Blissett, du collectif Wu Ming ou encore comme dans le plus récent roman *L’homme qui brûle*, d’Alban Lefranc (2019).
- <sup>31</sup> “La forme par excellence de la violence symbolique est le pouvoir qui [...] s’exerce par les voies de la communication rationnelle, c’est-à-dire avec l’adhésion (extorquée) de ceux qui, étant les produits dominés d’un ordre dominé par des forces parées de raison [...], ne peuvent qu’accorder leur acquiescement à l’arbitraire de la force rationalisée.” Voir Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, <Liber>, p. 99.
- <sup>32</sup> Vuillard s’est expliqué de cette posture dans un entretien accordé à *lundimatin* : “La figure de l’intellectuel n’existe plus. Elle s’est dissoute en même temps que le communisme. L’intellectuel engagé ne pouvait vivre qu’adossé à une collectivité politiquement organisée [...] Mais ce que nous disent aujourd’hui les gilets jaunes, c’est combien la distance est devenue pénible sous toutes ses formes, politiques, économiques, ou intellectuelles. Le mandat, les asymétries économiques ou sociales, le savoir surplombant, tout cela se trouve frappé d’inconsistance. C’est pourquoi parler à partir de la littérature est pour moi, avant tout, une manière de ne pas parler à la place des autres.” Voir Éric Vuillard, “La guerre des pauvres. Dialogue avec Éric Vuillard”, *lundimatin*, 11 mars 2019, repris dans *Gilets jaunes : un assaut contre la société, lundimatinpapier*, n° 4, 2019, p. 220.
- <sup>33</sup> Voir le carnet de recherches du projet “Évaluation générale” : <<https://evalge.hypotheses.org/>>.